



## Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégories 1.1 et 1.3

**Numéro de la demande :** 2020-2004  
**Demande :** Modification du principe actif de qualité technique (propriétés chimiques du produit) – Nouvelle source (site), même titulaire d'homologation; spécifications  
**Produit :** INSECTICIDE-ACARICIDE PYRIDABÈNE DE QUALITÉ TECHNIQUE  
**Numéro d'homologation :** 25133  
**Principe actif (p.a.) :** Pyridabène  
**Numéro de document de l'ARLA :** 3268319

### But de la demande

La présente demande visait à ajouter une nouvelle source de pyridabène de qualité technique au produit homologué INSECTICIDE-ACARICIDE PYRIDABÈNE DE QUALITÉ TECHNIQUE.

### Évaluation des caractéristiques chimiques

Nom commun : Pyridabène  
Nom chimique de l'IUPAC\* : 2-*tert*-butyl-5-[[4-*tert*-butylbenzyl]thio]-4-chloropyridazine-3(2*H*)-one  
Nom chimique CAS† : 4-chloro-2-(1,1-diméthyléthyl)-5-[[[4-(1,1-diméthyléthyl)phényl]méthyl]thio]-3(2*H*)-pyridazinone

\* Union internationale de chimie pure et appliquée

† Chemical Abstracts Service

L'INSECTICIDE-ACARICIDE PYRIDABÈNE DE QUALITÉ TECHNIQUE présente les propriétés suivantes :

Propriété	Résultat
Couleur et état physique	Solide cristallin blanc
Concentration nominale	99,4 %
Odeur	Inodore
Densité	1,204 g/cm <sup>3</sup>
Pression de vapeur	10,9 mPa
pH	6,3 (1 %)

Propriété	Résultat
solubilité dans l'eau	0,012 mg/L
Coefficient de partage <i>n</i> -octanol/eau	log K <sub>oc</sub> = 6,37

Les données chimiques requises pour l'INSECTICIDE-ACARICIDE PYRIDABÈNE DE QUALITÉ TECHNIQUE ont été fournies et examinées et elles ont été jugées acceptables.

### Évaluation sanitaire

Le profil toxicologique de l'INSECTICIDE-ACARICIDE PYRIDABÈNE DE QUALITÉ TECHNIQUE ne devrait pas être considérablement modifié par l'ajout d'un nouveau site de fabrication.

Aucune évaluation des risques attribuables à l'alimentation et à l'exposition professionnelle n'était requise pour la présente demande.

### Évaluation environnementale et évaluation de la valeur

Aucune évaluation environnementale ni aucune évaluation de la valeur n'était requise aux fins de la présente demande.

### Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a terminé l'évaluation des renseignements fournis et les a jugés suffisants afin d'homologuer la nouvelle source pour l'INSECTICIDE-ACARICIDE PYRIDABÈNE DE QUALITÉ TECHNIQUE.

### Renseignements supplémentaires demandés

Étant donné que cette nouvelle source est fabriquée seulement à l'échelle pilote avant son homologation, des données sur cinq lots représentatifs de la production à l'échelle commerciale dans le nouveau site de fabrication seront requises comme renseignements postérieurs à la commercialisation après l'homologation.

### Références

Numéro de document de l'ARLA	Référence
3123579	2020, Manufacturing Process of Pyridaben in [CBI removed] Manufacturing Plant, DACO: 2.11.1,2.11.2,2.11.3, 2.11.4, 2.12.1, 2.13.1,2.13.2,2.13.3 CBI

3123580 2020, Pyridaben: Batch Analysis, DACO: 2.12.1,2.13.2,2.13.3 CBI  
3237264 2021, [CBI Removed], DACO: 2.11.3,2.13.3,2.13.4 CBI  
3261999 2021, [CBI removed] analysis as residue solvent of five batch  
[CBI Removed], DACO: 2.13.4 CBI

**© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de Santé Canada, 2021**

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9